

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 25 février 2014

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 8 - Conseillers votants : 12

L'an deux mil quatorze le vingt cinq février, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 février 2014.

Présents: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, M. MORFOISE Alex, Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie, M. WILLANUEVA Jean-Noël, Mme RIGO Géraldine, Mme MASSANES Pascaline, M. CAHORS Michel, M. CALVY Guy, M. RAYMOND Maxence, Mme GARIBAL Danièle.

Absents excusés : M. Gérard AMIGUES (procuration à M. Francis MERCADIER), Mme Géraldine RIGO (procuration à M. Jean-Philippe DUBRUN), M. Alex MORFOISE (procuration à M. Guy CALVY), M. Michel CAHORS (procuration à M. Jean-Noël WILLANUEVA).

Absents non excusés : Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie.

Secrétaire de séance : M. Maxence RAYMOND

Plate-forme de dématérialisation

La collectivité modifie les informations qui concernent le "Tiers de télétransmission" dans sa convention de raccordement à la Préfecture suite au changement de plate-forme de dématérialisation des actes par le Centre de Gestion, notre partenaire.

Compte de Gestion et compte Administratif 2013

Le compte de Gestion établi par le Receveur municipal, est en tous points conforme au compte administratif dressé par le Maire. Les comptes font apparaître pour l'exercice 2013 un excédent de fonctionnement de 17 594,84€ et un excédent d'investissement de 239 179,39€. Au 31 décembre 2013 nous avons un excédent cumulé de fonctionnement de 109 757,39 € et un excédent cumulé d'investissement de 90 633,57 €.

Affectation des résultats

L'excédent cumulé d'investissement couvrant les restes à réaliser d'un montant de 65 514,68 €, il n'y a pas lieu de transférer une partie du résultat de fonctionnement pour financer l'investissement.

L'assemblée décide d'inscrire l'excédent de fonctionnement cumulé soit 109 757,39 € ainsi que l'excédent d'investissement cumulé, soit 90 633,57 € au budget primitif 2014.

Le temps de travail du poste d'Adjoint Animation 2° classe 6h20 est porté à 8 heures hebdomadaire à partir du 1^{er} mars 2014.

Lundis d'été 2014 : 2 000 € seront inscrits au budget primitif 2014 au profit de « la Ruche de Limogne » chargée de ces animations.

Terrasses Galopin et Rince Cochon les conventions seront signées avec les nouveaux exploitants.

Achat terrain parking Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte pour l'acquisition de deux parcelles d'une superficie totale de 4150 m² au prix de 10 € Avenue de Cahors dans le cadre de l'opération d'aménagement des espaces publics.

Location appartement Trésorerie Le mode de calcul pour récupération des charges de chauffage de l'appartement est modifié.

Mise à disposition voies communales à la Communauté du Pays de Lalbenque, cette dernière ayant la compétence voirie. Pour Limogne 9340 mètres.

La séance est levée à 21h45.

Fait à Limogne en Quercy, le 28 février 2014

Le Maire, Francis MERCADIER,